

## La croisade estrienne

Denis Lord

---

Number 100, Spring 2004

Paysage : la vie devant soi

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15648ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Lord, D. (2004). La croisade estrienne. *Continuité*, (100), 27–29.

# La croisade estrienne

par Denis Lord

Qu'on parle d'architecture ou de paysages, l'Estrie regorge de vues admirables. Mais toute cette beauté n'est pas immuable, tant s'en faut; le temps fait son œuvre, comme parfois les mauvais choix des hommes. De cette précarité est né en 2001 le Comité du patrimoine paysager estrien (CPPE), qui se compose de 14 organismes aux intérêts divers et parfois opposés. Si le projet du CPPE s'intitule « Préservation et valorisation du patrimoine paysager estrien », on y vise d'abord et avant tout le débat, l'information, la sensibilisation.

## UN PATRIMOINE EN DANGER

Le concept du CPPE a germé à l'issue d'une commission environnementale du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie). « La question de la

*L'union fait la force et multiplie les savoirs. Voilà pourquoi l'Estrie s'est pourvue d'un comité rassembleur à vocation paysagère. Sa composition plurielle et ses objectifs audacieux placent la région à l'avant-garde de la croisade paysagère.*

protection du patrimoine a été soulevée et nous étions tous d'accord sur le fait que personne ne s'en occupait, se rappelle Colette Anseau, porte-parole du CPPE. Ça fait pourtant partie de la qualité de vie et même des ressources naturelles. C'est une des raisons pour lesquelles on vient en Estrie. » « On s'est demandés s'il y avait péril en la demeure, ajoute Jean-Louis Blanchette, du CRD-Estrie, et la réponse a été oui. Les gens doivent se rendre compte que la protection du paysage, c'est économique et payant. Par

*Le projet de protection des paysages estriens entend englober les différentes dimensions du paysage sans freiner le développement économique. Ici, les montagnes près de Way's Mills.*

Photo : Jocelyn Boutin



*Le pont Milby près de Waterville, l'un des nombreux ponts couverts de l'Estrie, attrait indéniable du patrimoine régional.*

Photo : Jocelyn Boutin

exemple, il y a des promoteurs immobiliers qui investissent pour un développement harmonieux. Parce que quand on achète un chalet, on se demande quelle est la qualité de l'eau, mais aussi celle du panorama.»

Après deux rencontres d'une quarantaine d'organismes régionaux en 2001, 14 d'entre eux se réunissaient pour fonder le CPPE.

« Nous ne nous mobilisons pas pour protéger le patrimoine paysager, précise M<sup>me</sup> Anseau, et nous ne décidons pas de ce qu'il faut préserver. Nous voulons d'abord sensibiliser et informer notre entourage sur la notion de paysage, l'importance de le considérer dans l'aménagement. L'idée de base, c'est que le paysage appartient à tout le monde et que c'est à chaque instance de gérer son bout de territoire. »

Le CPPE considère que la notion de patrimoine paysager englobe l'architecture autant que la nature. En font donc partie aussi bien un pont qu'une rivière, un point de vue panoramique qu'un site abritant des espèces végétales ou animales rares ou dignes d'intérêt. Fait à noter, on s'intéresse davantage à ce qui est typique de l'Estrie qu'à ce qui est beau. « Les grands trous de mines d'Asbestos, dit M<sup>me</sup> Anseau, personnellement, je ne trouve pas ça beau, mais là-bas, tout le monde est d'accord pour dire que c'est important, que ça les représente. »



## DE LA DÉMOCRATIE

Parmi les 14 organismes formant le CPPE, on trouve entre autres des représentants des MRC de l'Estrie, de différents ministères (Culture, Transports, Agriculture), de l'Union des producteurs agricoles et du Syndicat des producteurs de bois. « Ce caractère multisectoriel constitue à la fois la force et la faiblesse du CPPE, estime M. Blanchette. Ce n'est pas évident de réunir des gens qui ne s'assoient habituellement pas ensemble. Rien n'est jamais gagné, mais une cohésion s'est installée. Il ne faut rien brusquer. » M<sup>me</sup> Anseau abonde en ce sens : « Au CPPE, les gens ont des intérêts très diversifiés. Tourisme Cantons-de-l'Est et moi, par exemple, n'avons pas la même vision. Mais nous avons beaucoup avancé depuis deux ans. Des gens qui auparavant s'ignoraient se parlent aujourd'hui. Il y a de la cohésion, mais pas nécessairement unanimité. »

Agriculteur et président de l'Union des producteurs agricoles section Estrie, Antoine Doyon est de ces gens qu'on n'associe pas de prime abord aux environnementalistes. « Souvent, dit-il, des groupes environnementaux partent en croisade contre les agriculteurs. En Estrie, 93% du territoire appartient à des producteurs agricoles et forestiers. Ça fait 100 ans que ma famille est sur cette terre, à Saint-Isidore-de-Clifton. Avant, ce n'était que de la forêt. Nous sommes là pour défendre nos intérêts et nous assurer que le projet du CPPE ne soit pas une façon détournée de nous empêcher de faire notre métier. André Roy, du Syndicat des producteurs de bois, et moi, nous voulons démocratiser la façon de voir les paysages. S'il n'y a que des petits groupes qui s'en occupent, nous n'avancerons pas. C'est toute la société qui doit s'approprier cette notion de patrimoine paysager. »

## CONSULTATIONS

Entre janvier 2002 et septembre 2003, le CPPE a organisé une tournée de consultations populaires dans chacune des sept MRC estriennes; il souhaitait éveiller la communauté aux attraits du patrimoine et favoriser le réseautage de toutes les personnes concernées dans la région. « Nous avons préparé un outil de cueillette

*Le paysage qu'offrent les mines d'Asbestos est des plus significatifs pour la population du territoire environnant.*

Photo : Pierre Lahoud

d'information pour voir ce qui méritait une attention et en faire l'inventaire, se rappelle M<sup>me</sup> Anseau. Ça pouvait être une croix de chemin, un cimetière, etc. Les gens identifiaient les actions négatives ou positives. Parmi ces dernières, les citoyens ont entre autres retenu l'aménagement du Sentier poétique à Saint-Venant-de-Paquette (MRC de Coaticook), la restauration du Moulin Bernier à Courcelles (MRC du Granit), la protection des terres humides autour du lac Memphrémagog... »

Pendant ces consultations auxquelles ont participé maires, préfets de MRC et citoyens, M<sup>me</sup> Anseau a surtout retenu qu'il fallait établir un dialogue entre les parties concernées, tandis que M. Blanchette relevait le manque de moyens. Le futur site Internet du CPPE, qui devrait être en fonction cette année, pourrait constituer un bon atout. Il rendra en effet disponibles toutes les données récoltées lors des consultations, en quantité phénoménale, dit-on. « Nous visons, explique M. Blanchette, à créer une encyclopédie de tout ce qui se fait dans chaque MRC. On y retrouvera tout aussi bien un répertoire des sites patrimoniaux que des références pour trouver des artisans. » Ce sera donc un outil de réseautage qui favorisera les échanges entre régions et le partage de ressources.

Mais l'action se poursuit déjà. Le 3 avril à l'Université Bishop's, le CPPE organisera le forum « Le patrimoine paysager estrien, j'y vois! ». Ce sera l'occasion pour chacun des sept territoires géographiques de l'Estrie de présenter quelques « bons coups » qui ont vu le jour, d'échanger sur le travail de préservation et de valorisation. Avec l'objectif de provoquer une synergie régionale, le forum sera l'occasion d'aborder cette question sous l'angle de la rentabilité globale (économique, environnementale, sociale, culturelle, etc.).

Avec peu de moyens financiers et beaucoup de bénévolat, le CPPE accomplit un travail remarquable qui gagnerait à être imité. Selon Chantal Prud'Homme, chargée de projet au Conseil du paysage québécois, le mode de consultation du CPPE confère à cet organisme un caractère unique : « En général, en région, on fait d'abord une démarche d'analyse et d'inventaire du milieu, la consultation survenant à une étape ultérieure. Le CPPE veut connaître en premier lieu ce que la population désire privilégier comme paysage. C'est une orientation de terrain assez exceptionnelle. Le Comité aussi fait



un bon choix en amalgamant des gens de diverses tendances. Quand on parle de paysage, les gens ont toujours des visions très différentes. Il y a ceux qui sont pour le développement et ceux qui sont contre; faire la conciliation est toujours difficile. Rassembler ces gens dès le départ permet de commencer le dialogue et de limiter l'affrontement. »

*En Estrie, 93 % du territoire appartient à des producteurs agricoles et forestiers.*

Photo : Linda Turgeon

■ Denis Lord est journaliste indépendant.



*Les membres du Comité du patrimoine paysager estrien, de gauche à droite, rangée du haut : Colette Anseau, Cathy Bergeron, Gertrude Savoie, Jean-Guy Dépôt. Rangée du bas : Jean-Claude Thibault, Jacques Robidas.*

Photo : CPPE